

ON
VOUS
EN DIT
PLUS

DIMANCHE

MA JOURNÉE AVEC...

Samade, condamnée à l'exil pour échapper au mariage





En racontant son histoire, Samade répète sans cesse : « Je suis née et morte plusieurs fois. » La jeune femme a 25 ans.

► **Chaque dimanche, nous vous proposons de faire une rencontre.**

► **Aujourd'hui, à la veille d'une campagne nationale contre les mariages forcés et les mutilations sexuelles, le témoignage de Samade.**

PAR CHANTAL DAVID

Endireplus@lavoixdunord.fr

PHILIPPE PAUCHET

Elle a rassemblé toute sa détermination dans un regard vert profond. De grands yeux sombres dans lesquels se ravive ponctuellement la lueur d'une terreur qui vient à peine de la quitter. Samade a 25 ans. Elle est rescapée d'un système archaïque qui marie les filles comme on donne des marchandises et déchaîne sa violence en cas de rébellion.

En résistant à l'obscurantisme, Samade a affronté les coups de son père, de ses frères et la rage meurtrière du vieux cousin éconduit. Elle a passé outre des menaces de mort qui la poursuivent encore. Samade a réussi à fuir parce qu'en Algérie et en France, des gens l'ont aidée. C'est surtout de cette solidarité que Samade souhaite témoigner : « Pour que d'autres filles sachent que dire non, c'est possible. »

Menace à 16 ans

« Je suis née et morte plusieurs fois déjà », commente avec un sourire pudique ce petit bout de femme.

La première naissance, c'était dans un bourg rural d'Algérie. Samade est la sixième de dix enfants : sept filles et trois garçons élevés dans un climat de violence familiale. Elle a huit ans lorsque ses pa-

rents divorcent. La mère, sans ressources après le départ du père, dispatche ses aînés chez des sœurs et des cousins. Samade atterrit dans la famille d'une amie qui l'oblige à quitter l'école à 14 ans pour en faire la bonne à tout faire de la maison. À peine sortie de l'enfance, Samade voit son horizon se boucher jusqu'à ce qu'un éducateur sportif, qui habite le même quartier, repère la fillette : « C'était une petite ville où tout se sait. Tout le monde connaissait notre histoire ». L'homme l'aborde dans la rue et lui propose des cours de karaté pour qu'elle se change les idées. L'adolescente se révèle excellente. Elle obtient rapidement sa ceinture marron et brille en compétition. Mais les années passant, son père comme la famille d'accueil tiquent sur cette activité qui, selon eux, est incompatible avec le statut de jeune fille.

« Je disais non mais je n'avais pas d'espoir. C'est comme si j'étais morte. Les enfants font ce que les parents décident. »

Car déjà, elle a 16 ans et son père nourrit d'autres projets. Comme il l'a fait avec ses aînés, il la ramène à la maison et veut la marier. Pour sa cinquième fille, il a jeté son dévolu sur un cousin âgé d'une cinquantaine d'années, qui, lassé de sa première épouse veut en ajouter une seconde plus jeune et fraîche. Samade refuse : « Je disais non mais je n'avais pas d'espoir. C'est comme si j'étais morte. Je ne pouvais en parler à personne. Les enfants font ce

que les parents décident. Mes frères soutenaient mon père. Ma mère et mes sœurs avaient peur de mon père. » Samade tient tête à toute sa famille pendant deux ans. Son seul répit : les cours de karaté qu'elle poursuit en cachette.

Renaissance à 25 ans

Et puis un jour, c'est le drame. Le fiancé éconduit, sous couvert d'une discussion en tête à tête, emmène la jeune fille dans un endroit isolé où il l'agresse. En la « dés-honorant », il sait qu'il dispose d'un argument imparable pour qu'elle l'épouse. Mais Samade s'échappe, elle a le crâne fendu du front à la nuque et une fracture au bassin. Elle sera hospitalisée plusieurs mois.

Au fur et à mesure de son rétablissement, son père reparle du mariage. Alors, depuis l'hôpital, Samade appelle au secours son entraîneur sportif qui, avec son épouse, prend le risque de cacher la jeune fille. Il l'hébergera plusieurs mois avant de lui faire quitter l'Algérie avec un visa sportif, sous couvert d'une compétition de karaté. C'est lui également qui aidera Samade à porter plainte contre son agresseur et, plus tard, rassemblera les documents en Algérie lui permettant d'obtenir un titre de séjour en France.

Samade se souvient très précisément du voyage : « Le 2 décembre 2006. J'ai quitté l'Algérie dissimulée sous des voiles. J'ai respiré seulement dans l'avion au décollage. Toute l'équipe s'occupait de moi. C'était une nouvelle naissance. On a atterri à Lyon et l'entraîneur m'a mise dans le TGV jusqu'à Lille. Là, il y avait ma cousine qui m'attendait. »

Mais Samade n'a pourtant pas encore fini de trembler. Sa première demande de titre de séjour est refusée. Commence alors pour elle une existence clandestine. Trois fois, elle est arrêtée. Conduite en centre de

REPÈRES

15 janvier 1984. Naissance de Samade dans une famille de dix enfants (7 filles, 3 garçons).

1992. Après le divorce de ses parents, Samade est envoyée dans une famille qui, rapidement, l'emploiera comme bonne à tout faire.

2 décembre 2006. Samade fuit clandestinement l'Algérie pour échapper à un mariage imposé.

Novembre 2008. Samade obtient la régularisation de sa situation en France.

rétenion, elle évite l'expulsion in extremis. Alors Samade se terre chez elle. Elle vit neuf mois sans jamais sortir ni même ouvrir les volets. « Une nouvelle fois, je suis morte. » Dans le même temps, son hôte, à peine âgée de quelques années de plus, se démène et finit par croiser le chemin de Hadda Zouareg, présidente de la SAFFIA, une association lilloise de solidarité dédiée « aux femmes d'ici et d'ailleurs ». Cette rencontre change sa vie. « C'est ma vraie nouvelle naissance. » Samade éclate d'un rire cristallin : maintenant, elle a « des papiers, des envies professionnelles et... un amoureux ! »

Trois jours par semaine, elle vient à la permanence de la SAFFIA à Lille-Fives. Car elle a encore besoin de l'accompagnement psychologique des groupes de paroles. Mais elle veut aussi aider, en témoignant de son parcours. Son courage a déjà sauvé ses deux petites sœurs en Algérie : « Ma mère a dit "ça suffit". Elles font des études. J'ai une sœur de 20 ans, étudiante en génie civil. La dernière a 14 ans. Elle étudie la coiffure et l'esthétique. » ■